

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L' Abeille.

14ème Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

14ème Année.

VOL. XIV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 7 AVRIL, 1881.

No. 27.

## Cours public.

CONFÉRENCE DE MONSIEUR LE JUGE  
ROUTHIER.

Les "Sources du Droit", tel est le sujet qu'il nous a été donné d'entendre mercredi dernier. Une question aussi sérieuse et surtout aussi relevée était bien capable d'effrayer de jeunes intelligences peu habituées à planer sur de tels sommets. Et pourtant, cette frayeur, nous ne l'avons pas ressentie un seul moment, tant nous étions dominés par le désir d'entendre cette parole magique, qui possède à un si haut degré l'art d'intéresser et de plaire. Nous savions que le talent de l'illustre conférencier, qui sait donner à tout ce qu'il touche un aspect attrayant et enchanteur, pourrait, en dépit de la sécheresse apparente du sujet, ouvrir à nos jeunes regards des horizons riches et variés sur lesquels ils se reposeraient avec délices. Et, certes, nous n'avons pas été trompés.

Apprécier le travail si remarquable de M. Routhier, serait assurément une tâche au-dessus de nos forces; aussi, nous ne l'entreprendrons pas. Qu'on nous permette seulement d'exposer à grands traits le développement de son sujet.

Le savant conférencier s'est d'abord attaché à nous faire voir la différence qu'il y a entre le droit et la loi. Le droit, nous a-t-il dit, ce n'est pas dans les statuts et les codes civils qu'il faut aller le chercher; il n'émane pas de la volonté de ces hommes qu'on appelle législateurs; mais pour le trouver, il faut pénétrer dans un sanctuaire plus intime et plus inviolable, celui de la conscience. Oui, la conscience, voilà le grand code dans lequel le doigt de Dieu a écrit tout ce que l'homme devait faire et ce qu'il devait éviter; voilà le livre mystérieux où tous les peuples, mêmes ceux qui n'ont jamais eu de législateurs, peuvent apprendre qu'ils n'ont pas le droit de tout faire. Cette vérité a été admise par les philosophes de tous les temps. Cicéron la proclamait lorsque, dans sa défense de Milon, il s'écriait: " Il y a une loi que nous n'avons lue ni sur le marbre, ni sur la pierre, ni en aucun autre endroit, et qui existe cependant; cette loi, c'est celle qui repose non pas sur une opinion passagère,

mais sur la nature elle-même, c'est la loi naturelle". Il la proclamait aussi, cet autre philosophe des temps modernes qui disait: " Ce ne sont pas nos législateurs qui ont fait la propriété, l'autorité, la liberté, mais bien une loi éternelle et immuable, indépendante de de toutes les lois humaines."

Il y a donc un droit primordial qui ne dépend pas de la loi: c'est le droit naturel. Ce droit qui existe dans la conscience, est essentiellement universel et inaliénable. Quand les lois humaines font défaut, quand l'homme interroge en vain les ordonnances des législateurs, alors il peut toujours faire appel à ce tribunal sacré qu'il porte au dedans de lui-même, et dont toutes les sentences sont justes et équitables. Pour bien connaître la nature de ce droit, il faut remonter à Dieu, sa source unique et véritable. Il n'y a pas de droit sans Dieu, puisque le droit n'est rien autre chose que la connaissance des choses divines et humaines, ou, pour me servir de la frappante définition qu'on en a donnée: Le droit est le plus court chemin de la volonté humaine à la volonté divine, c'est la ligne droite qui va de l'homme à Dieu. Partant de cette idée, le conférencier nous a fait voir le droit existant de toute éternité au sein de Dieu; il nous a dit comment le Verbe qui était au commencement, représenta le droit dans sa manifestation la plus belle et la plus pure. Les paroles éloquentes que cet exorde de l'incomparable évangile de St-Jean a mises sur les lèvres du conférencier, ont été vivement applaudies.

Nous avons vu ensuite comment ce Verbe, droit éternel et souverain, s'est révélé dans les différentes phases de l'humanité. Il s'est révélé lorsque l'ange rebel vit l'enfer s'ouvrir sous ses pieds; il s'est révélé lorsque l'homme coupable entendit cette terrible interpellation: Adam, ou es-tu? il s'est révélé lorsque Caïn, maudit de Dieu, dut prendre le chemin de l'exil; il s'est révélé encore quand la race humaine, presque toute entière, périt dans cet immense cataclysme que l'on appelle le déluge; mais il s'est révélé surtout sur le Mont Sinaï, lorsque Dieu apparaissant en législateur souverain, donna à un peuple choisi ce code merveilleux qui s'appelle le Décalogue, et qui, en dix articles très-

courts, renferme la législation la plus parfaite qui ait paru sur la terre. Parmi les lois célèbres qui ont régi l'humanité, les unes n'ont eu qu'un temps, comme celles de Lycurgue et de Solon; d'autres n'ont subsisté qu'en se modifiant plus ou moins suivant les circonstances, ou bien en empruntant à la loi divine elle-même le secret de sa force, comme la législation romaine; mais toutes portaient en elles-mêmes, le germe de leur décadence. Seul, le Décalogue a subi sans altération l'action corrosive des hommes et des siècles. C'est que, s'écrie Lacordaire, la main qui avait gravé ce code sublime sur les tables de pierre avait la force de le défendre contre toutes les atteintes: c'était une main divine.

Cependant, cette loi fut méconnue par le peuple ingrat qui en avait été le dépositaire, et bientôt elle ne devint plus qu'une lettre morte. Alors, Dieu, pour remédier au mal, résolut de venir encore une fois rappeler à l'homme ses droits et ses devoirs. Cette fois, cependant, il n'apparaîtra pas sous cette forme mystérieuse et insaisissable avec laquelle avaient conversé jadis les prophètes et les patriarches; non, mais il revêtra notre chair, et descendra sur la terre pour vivre de notre vie, ou, pour me servir de la frappante expression du conférencier, le droit divin pour se manifester aux hommes, se fera homme.

Monsieur Routhier a dû terminer ici son entretien: une heure s'était déjà écoulée. Captivés par l'intérêt toujours croissant du sujet, subjugués par l'ascendant de cette parole si éloquente et si persuasive, nous avions trouvé le temps bien court. Heureusement que le savant conférencier nous a laissés avec une pensée bien consolante, celle de l'entendre bientôt continuer et compléter son magnifique sujet.

## Esquisse sur la littérature allemande.

M. le Consul général de France nous procure, encore cette année, l'heureuse fortune de continuer avec lui son étude si savante et si belle sur la littérature allemande. Commencée avec tant de succès l'année dernière et devant se continuer avec non moins d'éclat cette année, cette étude complètera une œuvre de premier ordre, dans laquelle le bon

goût, l'érudition, les justes considérations, rivalisent avec la pureté, la délicatesse, enfin tous les charmes de style. Tous les amateurs de la belle littérature avoueront que cette esquisse est faite de main de maître.

Toute louange de notre part est donc parfaitement inutile. Cependant, Monsieur Lefavre voudra bien nous permettre d'analyser à notre profit, comme par les années passées, les principales parties de son intéressant travail.

Nous avons assisté l'année dernière à différentes phases de cette littérature ; à sa naissance, à son développement, à ses illustrations ; il nous restait encore à étudier une dernière période, la plus originale peut-être : la période contemporaine.

Cette ère nouvelle est caractérisée par la passion du surnaturel, du merveilleux : c'est l'âge d'or du romantisme. Le génie allemand s'affranchit de toute règle, de toute discipline littéraire, pour donner libre cours à la fantaisie et à l'aventure. Dans le drame, dans le roman, comme dit le conférencier, ce ne sont que fantômes, revenants, gnomes, vampires et scènes de sorcellerie.

Cette manie de l'époque est toute entière dans la célèbre ballade de "Léonore." Burger, qui en est l'auteur, s'inspirant des croyances superstitieuses du moyen-âge, chante un malheureux qui a contracté un serment solennel mais qui est descendu dans la tombe avant d'avoir pu réaliser son vœu. L'inviolabilité de son serment le force de revenir sur la terre pour accomplir sa promesse. Ces diverses scènes sont très émouvantes ; c'est sans contredit le spécimen le plus saisissant de cette littérature fantastique.

Mais il va s'opérer bientôt une réaction puissante. Austerlitz, Iéna, Wagram, toutes les brillantes victoires de la France au commencement du dix-neuvième siècle, changent la prépondérance qu'elle exerçait depuis si longtemps sur l'Allemagne, en une domination oppressive très humiliante pour l'orgueil allemand. Le sentiment national, exilé, proscrit, ne peut se faire jour que par la littérature : il en fait son boulevard. C'est alors que le romantisme prend le caractère d'une conspiration organisée pour la délivrance de l'Allemagne. L'art classique est basoué, honni ; la mythologie, les dieux de l'Olympe, Jupiter, Mars, Apollon sont conspués, tournés en ridicule, et non content de remettre en honneur la légende gothique, on évoque les dieux de l'antique Germanie, Odin et Thor.

Cette époque littéraire a un caractère maladif, image de l'abattement et de la déchéance nationale. Tous les littérateurs se consument en rêves, en hallucinations impuissantes ; ils deviennent

fous, ou terminent leur carrière par le suicide. C'est ainsi que finissent Schultze, victime, d'une sensibilité excessive, Novalis, qui mourut poitrinaire, jeune encore, après la publication d'un roman, qu'on pourrait plutôt appeler une épopée humaine embrassant la physique, la politique et tous les grands problèmes de la société.

Dans cette génération d'exaltés et de visionnaires, deux figures se détachent d'une manière particulière : Jean-Paul Richter et Hoffman. Richter est un génie puissant et bizarre, que l'Allemagne acclama comme le plus original et le plus lyrique de tous ses écrivains. Il a composé soixante volumes de romans, de satires, de rêveries mystiques, enfin, disons le mot, un véritable carnaval de la pensée et du langage. Au milieu de ce déplorable chaos, se rencontrent souvent des traits de sensibilité délicate, un amour sincère des hommes. Une curieuse manifestation du talent de Richter, c'est sa production "Les sept fromages," où il retrace les infortunes d'un ménage dont le mari est un rêveur, un poète exalté, et la femme, quoique bonne, vertueuse, a un esprit vulgaire, un goût horriblement prosaïque. Jean-Paul Richter est profondément humoriste.

Hoffman n'a pas la délicatesse, la sensibilité, l'élevation de Jean-Paul. Il y a chez lui un amalgame de bizarre et d'incohérent ; sa situation mentale ne l'inquiète pas, il la goûte avec un plaisir morbide ; on dirait un somnambule qui croit à toutes les chimères de son esprit malade. Après une jeunesse orageuse, Hoffman s'abandonna de plus en plus à ses habitudes vicieuses, et y sacrifia une partie de son bien. Les victoires de 1806 ayant changé les affaires de l'Allemagne, il se retira à Banberg, où il devint successivement directeur de théâtre et chef d'orchestre. Engourdi par l'ivrognerie, son génie s'étiola bientôt. Valétudinaire, vieillissant avant le temps, l'auteur des "Contes fantastiques" mourut en 1822, à l'âge de quarante-sept ans. Après sa mort, sa renommée subit une véritable transfiguration. En France surtout, il devint l'objet d'une admiration fanatique.

On peut voir par là, dit le conférencier, quel était l'affaiblissement intellectuel et moral de l'Allemagne. Les qualités viriles de l'esprit, l'activité sérieuse, le jugement et la réflexion étaient remplacés par une rêverie malade, une frivolité ridicule. Mais voilà que tout-à-coup l'Allemagne se sent renaître. Les désastres de la malheureuse campagne de Russie enflamment subitement toute la jeunesse allemande ; nobles, artisans, bourgeois, hommes de lettre, volent à la défense du sol germanique. Les poètes entre tous, se distinguent par leur allure belliqueuse.

Les plus célèbres de ces Tyrtées germaniques est Koerner, qui, après une courte existence, trouva la mort dans une escarmouche, martyr de la cause allemande. Ses poésies recueillies après sa mort, en un volume intitulé : "La lyre et l'épée," peuvent être appelées les *Messéniennes* de l'Allemagne. La plus belle, et en même temps la plus sauvage de ces compositions est la fameuse ode "Le Glaive", apostrophe lyrique adressée par le poète à son épée.

D'après le savant critique, la poésie de Koerner, pour un lecteur non fanatisé par l'idée allemande, n'offre qu'un intérêt historique. Il y a bien quelques tirades éloquentes, mais le ton est monotone, déclamatoire. En général, ces poètes sont trop exaltés ; idéalisant nos passions haineuses, nos rancunes, notre orgueil, ils retardent évidemment le progrès, et nous font reculer à la barbarie. Koerner prétend chanter pour la foi et la religion ; malheureusement son paradis n'est pas celui du Christ, où l'humilité, la résignation, la charité sont récompensées : c'est plutôt le Walallah d'Odin et de Thor où l'on célèbre les saturnales de la force, où les guerriers boivent l'Hydromel dans le crâne de leurs ennemis vaincus.

Un autre poète, Amdt, va être le héros du mouvement belliqueux qui s'empare de l'Allemagne en 1813. Ce poète ne respire que la conquête, et ses idées coïncident tellement avec celles de sa nation que les patriotes s'inspirent de cette pensée du poète : "Partout où résonne la langue allemande là est la patrie", pour formuler leur devise nationale. Cette idée significative devient aussi le thème de tous les écrivains et des professeurs de l'époque. Après avoir défendu des opinions politiques assez variées, Amdt se retira dans la vie privée, où il mourut à l'âge de quatre vingt-dix ans.

Voilà, en résumé, le vaste champ que nous avons parcouru jeudi dernier, sous l'habile direction de Monsieur le consul Lefavre. Nul doute que le public intelligent et littéraire ne se fasse un grand plaisir de se réunir aussi nombreux et aussi attentif, à la prochaine conférence, autour de la chaire de l'éminent docteur ès-lettres de l'Université Laval.

## L'Abaille.

"Porsan et hæc olim meminisse iurabit."

QUÉBEC, 7 AVRIL 1881.

Sabbatine.

Lundi dernier, le cours ordinaire de philosophie était remplacé par ce qu'on appelle une sabbatine. M. E. Dorion était chargé de prouver et de défendre la simplicité et la spiritualité de l'âme hu-

maine, contre les objections présentées par MM. Guimont et Lapointe. La seule langue permise aux discutants était la langue latine, et toute la discussion devait se faire sous la forme syllogistique.

Combien n'y a-t-il pas d'esprits qui qui s'imaginent sérieusement qu'une argumentation scholastique doit se réduire à un fastidieux échafaudage de syllogismes hérissés de formules inintelligibles, présentés dans un latin barbare et n'offrant qu'un amas indigeste de subtilités sans fin ! Pourquoi ceux-là n'ont-ils pu se trouver présents à notre discussion ? La vérité est qu'une joute de ce genre constitue un des spectacles qui qui procurent à l'esprit les jouissances les plus vives et les plus délicates ; en même temps, elle met en relief les qualités à la fois solides et brillantes des combattants.

L'adversaire se levant, désigne au défenseur par un enthymème habilement effilé, la thèse contre laquelle il entend diriger des attaques. Le défenseur répète cette objection préliminaire et, par une formule courtoise, invite l'assaillant à prouver le fameux antécédent énoncé. Aussitôt, rappelant un principe, ou se référant soit à quelque fait d'expérience, soit à une donnée historique, l'adversaire déploie son attaque dans un vigoureux et énergique syllogisme que le défenseur doit répéter. Rien que cette répétition obligatoire exige déjà une souplesse et une présence d'esprit rares. Celui qui soutient la thèse reprend chaque partie de l'argument, il distingue la majeure et contre-distingue la mineure, en indiquant à la fois ses concessions et ses réserves ; il se trouve ainsi en droit, *subdata distinctione*, de repousser la conclusion hostile. Mais pour que l'apparence même d'une simple logomachie soit évitée, il déclare qu'il va expliquer et justifier sa distinction. C'est alors le moment de faire preuve de savoir et de force de pensée. Rappelant des principes claires, il doit les rapprocher, les interpréter, les appliquer à la question dont il s'agit, avec une clarté d'expression qui ne laisse rien à désirer.

Cependant l'adversaire ne se laisse point aisément désarmer. A l'interlocuteur qui menace de se complaire trop longuement dans le développement de ses réponses, il jette quelque brève instance dont il enserrera de nouveau la preuve en un inexorable syllogisme. Plusieurs fois la lutte recommence ainsi jusqu'à ce que l'assaillant admette que sa dialectique n'a pu faire reculer l'inébranlable défenseur de la vérité.

L'on sourit parfois des formules et des distinctions scolastiques. L'abus sans doute en peut devenir puéril et fastidieux ; leur emploi judicieux exige de la mesure et du goût et il faut reconnai-

tre qu'elles permettent de conduire une discussion très vivante avec une parfaite urbanité et courtoisie. Il n'y a là nulle place pour un mot blessant, une insinuation désagréable, une divagation hors de propos ; jamais même une contradiction abrupte, une dénégation sèche ou dédaigneuse.

Du reste, il y a dans ces nécessités de l'argumentation *en forme* quelque chose qui favorise singulièrement l'élucidation complète d'une question sous toutes ses faces. Là, il est impossible aux deux interlocuteurs de piétiner en quelque sorte sur place et de tourner indéfiniment dans le même ordre d'idées. Chaque reprise de l'assaillant introduit nécessairement une idée nouvelle dans le débat ; aussi celui-ci avance-t-il d'une manière sûre et constante. De leur côté, les distinctions du défenseur ont pour résultat de dégager et de reconnaître successivement tous les éléments de vérité travestie qui peuvent se trouver dans le point de vue de l'adversaire. "Specie veri fallimur," disait Cicéron ; "toute erreur est une vérité dont on abuse," répétait Bossuet en s'inspirant de Saint Augustin : "nulla est falsa doctrina que non aliqua vera intermiserat," et de Saint Thomas s'exprimant plus brièvement encore : "omne falsum fundatur in aliquo vero." De là, en toute polémique qui doit avoir un résultat sérieux, y a-t-il une souveraine importance à ce que cette part de vérité, qui se retrouve au fond de toute erreur, soit nettement reconnue. Il n'en faudra souvent pas davantage pour désarmer et même persuader l'adversaire. Pascal en fait la réflexion avec une grande finesse psychologique : "Quand on veut reprendre avec utilité et montrer à un autre qu'il se trompe, il faut observer de quel côté il envisage la chose, car elle est vraie quelquefois de ce côté-là, et lui avouer cette vérité, mais lui découvrir le côté par où elle est fautive. Il se contente de cela, car il voit qu'il ne se trompait pas et qu'il manquait seulement à voir tous les côtés. On ne se fâche pas de ne pas tout voir, mais on ne veut pas s'être trompé."

Me semble-t-il pas que l'apologétique de notre temps perd de vue ce principe de l'argumentation scolastique. Il ne suffit pas de repousser les erreurs de notre siècle : il sera utile souvent de lui avouer ce qu'il peut y avoir d'acceptable "du côté par lequel il envisage la chose." La scolastique posait en règle qu'avec le *nego* doit être prononcé le *concedo* ou du moins un *transcat*. La règle demeure excellente pour notre temps. Sans doute il y a puérilité à employer des formules de conventions là où n'est pas leur place, mais la pensée qu'elles expriment peut être traduite dans le langage le plus élevé comme le plus élégant.

Les élèves ne sauraient donc entre

prendre trop souvent de semblables discussions. Il n'est pas d'exercice plus utile au perfectionnement de la raison et qui accoutume plus l'esprit à saisir le point important d'une question et le côté faible d'une argumentation. C'est maintenant qu'ils doivent s'accoutumer dans leurs disputes à attaquer les raisons et non les personnes, à mettre en pratique l'excellente maxime attribuée à St Augustin : "In certis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas ;" car de même qu'une fleur renferme dans son sein les germes innombrables des fleurs qui doivent lui succéder, ainsi le présent contient l'avenir.

Nous n'avons qu'à féliciter ceux qui ont pris part à la *sabbatine*. M. Dorion a défendu très habilement les deux thèses fondamentales de la psychologie, et il est d'autant plus digne d'éloges quo, pour se tirer avec honneur d'une semblable épreuve, il faut à un jeune esprit un ensemble de qualités dont l'acquisition et le développement supposent une éducation intellectuelle, forte et prolongée. MM. Guimont et Lapointe savent très bien manier l'arme redoutable du sophisme ; nous devons conjecturer qu'ils sauront facilement le démasquer, lorsqu'il leur sera donné de défendre la vérité.

#### Incendie du Séminaire de Rimouski.

Le télégraphe nous apprenait mardi dernier une bien triste nouvelle. Le Séminaire de Rimouski venait d'être complètement détruit par les flammes, de sept heures à neuf heures du matin. Ce terrible désastre, qui vient frapper si soudainement une communauté sœur de la nôtre, nous a profondément affectés. Nous nous exprimons de dire à nos confrères de Rimouski que nous partageons toute leur douleur. Entre frères les douleurs et les joies doivent être communes.

#### Nouvelles locales.

M. le Conseil Général de France continuera ce soir ses études si intéressantes sur la littérature allemande.

M. le Juge Ronthier nous réserve pour lundi une seconde conférence sur les sources du Droit.

Le second terme touche à sa fin. Nous invitons nos abonnés des collèges de faire un retour sérieux sur eux-mêmes, et de lire avec componction et docilité les quelques lignes qui terminent la dernière colonne de l'Abcille.

#### Correspondance.

Monsieur le rédacteur,

Nous avons médité pendant bien longtemps la gracieuse et pathétique réfutation de M. Arago.

Cette correspondance nous est agréable à plus d'un titre. Elle nous rappelle

bien des souvenirs de rhétorique qui depuis longtemps se sont enfuis sur l'onde fugitive du temps. Elle nous rappelle encore cette épée redoutable qui planait autrefois sur Jérusalem.

Nous avons cru remarquer que M. Arago désire renverser les observations que nous faisons dernièrement au sujet de la cuillère. Au point de vue de la question, sa correspondance se résume à deux objections : l'une sur l'inégale dilatation, l'autre sur l'explication du phénomène de la cuillère.

Ce bon monsieur se fait illusion en disant que nous avons voulu lui faire rendre compte de toute les causes concourantes et adéquates du phénomène. L'impossible n'est jamais requis... Mais nous croyions (O erreur !) pouvoir faire remarquer qu'une cause n'est pas la cause principale d'un phénomène, sans inclure dans cette remarque l'exigence de toutes les causes qui concourent à sa production.

L'explication de M. Arago n'est pas complète puisqu'elle n'est pas suffisante pour expliquer le problème dans la plupart des cas.

Si M. Arago admet que l'inégale dilatation n'est qu'une cause secondaire dans la rupture d'un verre sans l'action de l'eau bouillante, nous sommes d'accord sur ce point. Si, au contraire, il nie cette assertion, voilà notre raisonnement.

La cause principale d'un phénomène, est celle qui le peut produire seule, et qui se trouve la première dans l'ordre des causes qui s'y rapportent.

Il est évident que dans notre problème, la dilatation au moment où l'eau est versée, se fait sentir sur la paroi intérieure. Or, que cette dilatation soit égale ou inégale, il est clair que les parties dilatées acquièrent un volume plus grand. Et comme ce volume augmente l'intérieur et que l'extérieur, faute de conductibilité, est encore à la même température, la rupture du verre est inévitable.

L'inégale dilatation ne peut être la cause principale puisqu'elle vient elle-même du manque de conductibilité. Si la dilatation de toutes les parties du verre pouvait se faire instantanément ce dernier ne se briserait pas. Donc la cause principale du phénomène est la trop lente conductibilité du verre.

D'après M. Arago "la cause première de la rupture du verre est la chaleur." La chaleur ! Mais il s'agit de savoir pourquoi un verre se brise sans l'action de l'eau bouillante !... Voilà une pétition de principe, qui est, nous l'avons, pleine d'ingénuité, mais qui jette bien peu de lumière sur la question !

Nous ignorons si notre savant ami veut rire en faisant la longue énumération des conditions requises pour verser l'eau dans le verre. Certes, personne ne contestera que suivre de telles conditions prendrait un temps beaucoup plus que suffisant pour refroidir l'eau complètement.

Mais avec la condition sine qua non donnée dans la première correspondance

de M. Arago, la rupture est certaine. En effet, il est évident que, seules les molécules qui auront perdu une partie de leur calorique, pourront faire éviter la rupture du verre. La chute de l'eau dans le verre (même si elle est versée sur la cuillère) ne peut prendre qu'un très court moment. Or dans ce très court moment, il arrive de deux choses l'une : ou le calorique peut se transmettre entre les molécules et alors celles qui auront été en contact avec la cuillère pourront soutirer autant de calorique des molécules voisines ; ou la calorique ne peut se transmettre, et alors les molécules qui auront été en contact avec la cuillère pourront seules concourir à la préservation du verre.

Or les notions les plus élémentaires sur les liquides suffisent pour faire comprendre que la cuillère, en vertu de l'adhésion, conservera à sa surface les molécules qui l'auront touchée ou les retardera dans leur route. Et celles qui n'ont pas perdu du calorique, n'étant pas retardées, arriveront assez tôt pour produire la rupture du verre.

Donc il faut recourir à une autre explication plus satisfaisante. Nous craignons d'abuser de la bonté de l'Abcille en essayant de donner aujourd'hui cette solution.

Veillez agréer etc.

BEUZÉBUTH.

### La neige.

A monsieur Alphonse R.

Tu me demandes, mon cher ami, des nouvelles de notre docteur Ambert ; nous ne le verrons plus. Dieu a rappelé à lui cette âme énergique et farouche, qu'il fallait si bien connaître pour en mesurer la vraie grandeur. Ainsi disparaissent l'un après l'autre les derniers témoins de notre enfance, et leur mort ne nous laisse d'eux qu'un souvenir qui s'efface vite en s'éloignant. Quatre-vingt-quatre ans d'une vie occupée sans relâche à faire le bien, ont encore moins usé ce dernier type d'une génération géante, qu'une conscience secrètement troublée ; dont mille actions généreuses n'ont pu étouffer les cris. Cet homme, qui a mis au service du genre humain souffrant une rare intelligence ; cet homme qui a pris corps à corps pour lutter contre elles et les vaincre souvent, les plus effroyables épidémies de ce siècle, le choléra de 1832, la petite vérole 1870, la peste de la Mecque et la fièvre jaune de la Guyane, cet homme, sauveur de tant d'hommes et devant qui la Mort tremblait, était un... Mais, non le mot se refuse à tomber de ma plume, et quand tu sauras son secret, tu seras de mon avis.

Tu te le rappelles au siège de Paris, cherchant avec avidité des blessés à soigner, sur l'épais tapis de neige de la tranchée où grolottaient tes mobiles.

— Vous ici, docteur ! t'écries-tu. Ce n'est pas votre place ; vous faites là plus que votre devoir.

— Je dois faire plus que mon devoir, te répondit-il, avec ce singulier regard

semblant compléter ses paroles d'un sens mystérieux.

Il y a huit jours, je reçus avis qu'il voulait me parler. Je le trouvai seul, à sa coutume, assis devant sa cheminée, dans le grand fauteuil où l'âge a cloué, depuis deux ans, ce corps robuste et ce tempérament de fer. Les yeux fixés sur le foyer, plongé dans sa rêverie, il paraissait lire dans les tisons, comme tous les habitués du coin du feu. Il ne m'entendit pas entrer ; je dus m'approcher de lui.

— Ah ! c'est vous, mon cher enfant ?.. Je suis bien aise de vous voir.

Il se leva. Je fus frappé de sa maigre qui allongeait encore sa taille extraordinaire. Ses yeux creux brillaient d'une éclat maladif, il chancelait en marchant, et sa vigueur naturelle semblait domptée par la rupture d'un des rouages intérieurs de la vie. Nous échangeâmes les compliments d'usage, puis il continua simplement.

— Mon ami, je sens, je sais que je vais bien tôt mourir. N'ayant jamais eu d'autre médecin que moi-même, je me suis consulté et n'ai pas voulu me cacher la vérité. En ce moment, je m'occupe de ma conversion — et son doigt me désignait une *Imitation* ouverte sur la cheminée ; — j'ai fort à faire, mais avant de confier à notre digne curé la tâche de lire dans ma conscience et de l'habiller de blanc, s'il le peut, j'ai conçu le projet de vous faire, à vous, ma confession.

— Votre confession, docteur ! elle peut se résumer en trois mots : presque un siècle de dévouement, de charité, de...

— Attendez pour me juger.

— Mais à quoi bon ?

— Je vous en prie. Prenant son front dans sa main amaigrie, en relevant d'un geste ses cheveux blancs :

— Ça soulage dit-il à voix basse.

Je m'installai de l'autre côté du foyer, dans un de ces vieux voltaires que tu connais, j'allumai un cigare, et il commença.

(à continuer.)

### Conditions de ce Journal.

L'Abcille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Roy, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abcille.

Agents : à la petite salle, M. L. Fortier ; chez les externes, MM. S. Jolicoeur et C. Couet ; à Ste-Anne, M. G. Goudreau ; à Sorel, M. O. Bédard ; à Nicolet, M. F. Cormier ; à Ste-Thérèse, M. J. Lord ; à Chicoutimi, M. E. Gagnon ; à St-Hyacinthe, M. A. Guertin ; à Rimouski, M. J. Rioux ; à l'Assomption, M. A. Marsolot, au collège de St-Laurent, M. Z.-N. Blais.